

DEFENSE DE L'HOPITAL : 1^{ère} VICTOIRE !

Le 26 novembre 2008, lors de la rencontre des futurs parents avec le directeur de l'Hôpital, celui-ci, assailli de questions, a annoncé le maintien de la maternité jusqu'au 21 juillet 2009 (sous réserve d'un changement de situation imposé par l'autorité de tutelle).

C'est une 1^{ère} victoire qui encourage à poursuivre la lutte pour le maintien définitif. C'est le résultat de toutes les actions conduites depuis le mois de mai 2008, date à laquelle a été initiée la pétition présentée, depuis, tous les samedis sur le marché de Die, y compris pendant la période des congés, en juillet-août. Plus de 9 400 signatures y ont été apposées.

La ténacité, ça paye. Rappelons les principales actions :

- ◆ 27 septembre 2008 : Plus de 2 000 manifestants dans les rues de Die à l'appel du Collectif de Défense et des Maires et Elus communaux et de la Communauté de Communes.
 - ◆ 6 octobre : Manifestation à Privas avec les collectifs ardéchois, de Manosque et de Digne.
 - ◆ 8 octobre : Conférence de presse du Collectif devant la Préfecture de la Drôme après celle donnée par le Préfet et l'ARH.
 - ◆ 18 octobre : Débat public à Die avec le Député, Hervé Mariton. Remise de pétitions.
 - ◆ 24 octobre : Blocage des trains du soir un vendredi avec information des voyageurs.
 - ◆ 29 octobre : Manifestation dans l'Hôpital et investissement de la salle du Conseil d'Administration.
 - ◆ 6 novembre : Rencontre de la CCD avec l'ARH à Lyon.
- Octobre-novembre : Réunions publiques tous les 15 jours.
- ◆ 19 novembre : Accompagnement des femmes enceintes pour porter plainte à la gendarmerie.
 - ◆ 22 novembre : Barrage filtrant à Pont de Quart avec distribution de tracts et autocollants.
 - ◆ 26 novembre : Rencontre des futurs parents avec le Directeur, soutenue par le Collectif de Défense.

Cette 1^{ère} victoire, c'est à la mobilisation de l'ensemble des Dioises et des Diois que nous la devons. A tout le Diois qui s'est levé !

A présent, il faut transformer l'essai. Ce ne doit pas être un simple sursis. Il y aura encore besoin d'actions et de propositions pour maintenir la maternité définitivement, lui conserver son attrait et élargir son champ d'action puisque celle de Valence est saturée.

Pour la chirurgie d'urgence, plus rien ne s'oppose à la maintenir ouverte 24 H sur 24 et 7 jours sur 7 puisque deux chirurgiens ont fait acte de candidature. Il faut déclarer caduque la période transitoire du 1^{er} septembre 2008 au 31 décembre 2008, avec mise en place d'une chirurgie programmée de semaine du lundi au jeudi et l'ouverture du bloc opératoire (celui-ci ne fonctionnant le week-end que pour la maternité). Des témoignages que nous tenons à disposition montrent le danger d'un tel dispositif pour la sécurité et la qualité des soins.

Parce que nous demandons le maintien et le développement de tous les services de notre hôpital, nous réclamons d'avoir un représentant au comité de pilotage du projet de santé pour le Diois. Le socle étant, pour nous, le maintien de la maternité et de la chirurgie d'urgence ouverte en permanence et des moyens humains et financiers afin d'améliorer les conditions d'accès pour les usagers et les conditions de travail pour l'ensemble du personnel.

Une lettre indiquant qu'il était surprenant que notre collectif n'ait pas été retenu dans ce comité de pilotage a été adressée, par notre président, à Mme la directrice de la DDASS.

Nous réaffirmons fermement notre exigence d'un égal accès aux soins et à une santé de qualité pour toutes et tous, partout, et notre opposition au projet de loi Bachelot.

COLLECTIF DE DEFENSE DE L'HOPITAL DE DIE

Le 1^{er} décembre 2008